

LE JOURNAL DE L'AGGLO

TOUTE L'INFORMATION DE VOTRE AGGLOMÉRATION N°18 Avril 2023



LA SANTÉ : UN BIEN COMMUN

À LA UNE

Les enjeux du Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal et Habitat

LA BONNE IDÉE

Se former aux services d'aide
et d'accompagnement à domicile



INSOLITE

MATTEO, ALIAS MRS

pour Mattéo Rappeur Sourd, a donné un concert incroyable à l'occasion de la Quinzaine de l'égalité des droits avec une ambiance et une énergie insolites dans la salle. Le jeune homme a emmené tout le public avec lui avec un rap décapant et émouvant. Le chanteur local, originaire de Marchais-en-Brie, a transformé son parcours de vie en véritable force dans laquelle il puise pour composer ses musiques et écrire des paroles incisives, frappantes de vérité.

4-5 ARRÊT SUR IMAGES

À LA UNE

6-7 Les enjeux du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat

8-15 **DOSSIER**
La santé : un bien commun

16-17 ÇA BOUGE

LA BONNE IDÉE

18 Se former aux services d'aide et d'accompagnement à domicile

19 **TUTO**
Déchets recyclables : les bonnes pratiques

20-21 **DANS NOS COMMUNES**
Lavoirs d'hier et d'aujourd'hui

22 EN BRÈVES

23 **EN CE MOMENT**
Les rendez-vous de l'agglo



Chers lecteurs,

Ce nouveau numéro du journal de l'agglo aborde un dossier qui nous est cher, à tout moment de notre vie : la santé. Ce n'est pas par hasard si les élus communautaires ont souhaité que l'agglomération s'implique un peu plus sur ce sujet, en déclarant les maisons de santé d'intérêt communautaire, et en travaillant un plan santé de territoire en complément de nos services médico-sociaux.

3 objectifs animent les élus qui portent ces thématiques :

- > mailler le territoire de maisons de santé pour apporter une réponse médicale à moins de 15 minutes de chaque habitant,
- > structurer une organisation territoriale dont le Centre hospitalier Jeanne de Navarre est le pivot,
- > accompagner le projet de prise en charge du vieillissement dans le Sud de l'Aisne.

Que ce soit sur le vieillissement, la dépendance ou la santé, les coopérations entre services municipaux, communautaires et ceux de l'État nous paraissent de plus en plus cruciales : c'est une clé pour créer les bonnes conditions d'installation de nouveaux praticiens, consolider notre hôpital et apporter un service de qualité à nos habitants qui ont besoin d'accompagnement pour vivre seuls.

Cette articulation est un enjeu fort, auquel chaque acteur doit prendre part pour que le parcours de santé des habitants se déroule au mieux, et faire de la santé un véritable bien commun. C'est tout le sens de notre projet de territoire, Destination 2030 : une ruralité vivante, pour un développement à notre image.

C'est d'ailleurs la même démarche que nous avons menée au mois de mars pour la première quinzaine de l'égalité des droits : créer un réseau, faciliter la circulation d'informations pour que les associations et les acteurs mobilisés sur les droits puissent entrer en contact avec les citoyens. Droits des femmes, fin de vie, handicap, discriminations ont rythmé les échanges encouragés par des temps artistiques et sportifs. Une démarche saluée par Mme la ministre de l'égalité des chances.

Étienne Haÿ, Président
de la Communauté d'agglomération
de la région de Château-Thierry



LE JOURNAL DE L'AGGLO

Directeur de la publication : Étienne Haÿ, Président

Rédacteur en chef : Guillaume Legasa

Rédaction : service communication

Photos, images : CARCT, service communication, Stéphane Belloir, Bastien Milan, Emilie Mathis, Déborah Lesage pour Anaïs Studio, David Rase, Rémy Salaün, Freepik.

Conception : Les jardins de Wallée
les.jardins.de.wallee@gmail.com - 06 43 89 38 90

Dépôt légal : 2^e trimestre 2023

Tirage : 27 000 ex.

Imprimé sur Select Silk, papier 100% recyclé par RotoAisne
ISSN : 2646-0785

Siège et adresse postale :

L'Aiguillage • 2 avenue Ernest Couvrecelle
02400 Étampes-sur-Marne
Courriel : contact@carct.fr
Accueil : 03 23 69 75 41 - www.carct.fr

ARRÊT SUR IMAGES

Spécial

Quinzaine de l'égalité des droits

Du 8 au 24 mars, durant 15 jours, la Quinzaine de l'égalité des droits organisée par l'agglo a été ponctuée de nombreux événements qui ont permis chacun à leur manière d'aborder des sujets tels que le handicap, les droits des femmes, les discriminations ou encore la fin de vie. Concerts, pièce de théâtre, débats ou expositions, tout était réuni pour une belle première édition !



SOIRÉE FESTIVE

11 mars - Ambiance amicale et décontractée à l'espace Commun, autour d'un apéro des assos organisé par l'APEI des deux Vallées. De nombreuses associations de défense des droits ou de lutte contre les discriminations ont répondu à l'appel. Une belle soirée qui s'est poursuivie avec le concert de MRS (Mattéo Rappeur Sourd) de Marchais-en-Brie et de Lou B. venu de Belgique. Ils ont chacun donné un concert percutant de vérité inspiré de leur parcours de vie.



UNE ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE À 100%

Jusqu'en mai - Nos trois artistes ont commencé leur résidence 100% éducation artistique et culturelle dans toute l'agglo depuis ce début d'année et nul doute qu'ils sont pleins de ressources pour initier le jeune public au monde de l'art, quel qu'il soit. Sculpture et environnement, chant polyphonique et théâtre sont au programme de cette nouvelle édition incarnée respectivement par **Laurence De Leersnyder**, Leï (duo sur la photo à l'école Marcel Roger à Neuilly-Saint-Front) et Thomas Zuani, comédien et metteur en scène de la Bande W.

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE L'AGGLO SUR :



UN LANCEMENT AUTOUR DE CAMILLE

8 mars - Camille Claudel, illustre sculptrice, a été mise à l'honneur à Fère-en-Tardenois, à la fois pour le lancement des commémorations de son 160^e anniversaire par la commune mais aussi pour le lancement de la Quinzaine de l'égalité, symboliquement le jour des droits de femmes. La pièce «Mademoiselle Claudel», entre sculpture et asile, fut interprétée sur scène par deux comédiennes du Théâtre de la Mascara, devant une salle comble !

LA QUINZAINE MISE À L'HONNEUR

13 mars - La ministre de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, Isabelle Lonvis-Rome, est venue en visite sur le territoire pour assister à la Quinzaine : saynètes de la compagnie Acaly devant les collégiens de Fère-en-Tardenois pour expliquer les discriminations, débat avec les jeunes, visite de l'exposition **Au Féminin** au centre culturel Camille Claudel et enfin présentation du plan d'actions pour l'égalité par la ministre en personne à l'Aiguillage, devant élus et acteurs associatifs locaux.



NE SOYONS (PAS) TROP SÉRIEUX

10 février - La programmation culturelle bat son plein à l'espace Commun avec des spectacles et des concerts toujours plus imaginatifs et percutants comme le spectacle comico-lyrique «Ne soyons [pas trop] sérieux» interprété par un trio énergique (une soprano, un ténor et un pianiste), émouvant, parfois déjanté et très coloré, à l'image de notre saison culturelle. Alors n'attendez pas pour réserver votre prochain spectacle sur billetterie.carct.fr.



EKIDEN DES FABLES

2 avril - Plus sportive que jamais, cette 4^e édition de l'Ekiden a vu s'enchaîner au stade municipal de Château-Thierry des coureurs toujours plus motivés pour se challenger sur ce marathon en équipe de 6. Nouveauté cette année, l'Athletic Club de Château-Thierry (ACCT) et l'agglomération ont proposé un 20km en équipe de 3, sans oublier les plus jeunes qui ont eu leur lot de réjouissances (1 000 m avec classement, contrat d'endurance sur 1 000 m et relais 4 x 50m). L'agglomération est une Terre de jeux qui s'affirme à chaque mètre parcouru vers Paris 2024 !

Aménager le territoire :

les enjeux du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat

Les étapes

2021 Diagnostic du territoire

2022 Définition du projet pour les 10/15 ans

2023 Règles et zonages

2024 Consultation publique et approbation



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat (PLUIH) définit et organise le développement et l'aménagement du territoire de l'agglomération pour les 10-15 prochaines années. Il réglemente le droit des sols pour chaque parcelle et sert de référence pour la délivrance des permis de construire.

C'est aussi une démarche solidaire et durable pour répondre aux besoins des habitants sur l'ensemble des 87 communes membres avec qui l'agglomération travaille en concertation pour élaborer un outil réglementaire cohérent à l'échelle du territoire.

Suite à un diagnostic de territoire, les équipes du service urbanisme et les élus de l'agglomération sont allés à la rencontre des communes sous forme de conférences des maires ou d'ateliers territoriaux pour présenter les grands enjeux du PLUIH :

Poursuivre l'accueil de nouveaux habitants, notamment des familles, pour freiner le vieillissement de la population ;

Réinvestir les logements vacants en priorité pour maintenir la vitalité des centres anciens ;

Construire de nouveaux logements prioritairement à l'intérieur des villages, à proximité des commerces et des services ;

Diversifier le parc de logement afin de mieux répondre aux besoins de la population pour les jeunes ménages, les personnes âgées et les familles monoparentales ;

Rénover et adapter le bâti ancien aux besoins de confort et de maîtrise de l'énergie.



3 questions à Daniel Girardin, vice-président à l'équilibre territorial et à l'urbanisme

Quel sera le défi dans l'élaboration de ce document ?

Répondre aux besoins nouveaux (en logements, en foncier économique) dans un souci de sobriété foncière constitue le principal défi que nous devons relever. Il faut mobiliser en priorité les constructions existantes (réhabilitation de logements vacants, transformation de locaux inutilisés) ou les terrains libres dans l'enveloppe bâtie plutôt que construire en extension de l'urbanisation.

Pourquoi le PLUIH doit-il répondre à un souci de sobriété ?

Les lois successives depuis les années 2000 et la loi Climat et Résilience d'août 2021 nous imposent de lutter contre l'étalement urbain et une gestion plus économe des espaces. D'ici 2023, il faudra diviser par deux le rythme de l'artificialisation pour atteindre un objectif de « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) d'ici 2050 ! Nous devons donc trouver un équilibre entre les objectifs de développement et de préservation du territoire.

Quelles conséquences cela aura-t-il sur les terrains ou les habitations ?

Concrètement, la traduction de ce principe de réduction de la consommation d'espaces pourra conduire à la redéfinition de certains terrains actuellement constructibles, dont l'urbanisation ne serait pas nécessaire pour répondre aux besoins de logements supplémentaires sur la commune.

L'agglomération répond à vos questions

Sur un terrain en zone naturelle, la partie la plus proche de la voirie peut-elle être classée en zone urbaine et l'autre partie maintenue en zone naturelle, pour préserver la ceinture verte de la commune ? Le classement du terrain en zone urbaine pourra être envisagé dans le PLUIH, s'il répond à la nécessité de créer de nouveaux logements sur la commune et en fonction de la situation du terrain dans le tissu bâti (proximité des habitations existantes, desserte par les réseaux, etc).

Comment est pris en compte le développement des entreprises dans les zones communales ? Le PLUIH veillera à offrir des capacités d'évolution aux activités existantes. Des échanges réguliers avec le service du développement économique de l'agglomération permettent d'identifier ces besoins. Tout au long de l'élaboration du PLUIH, les entreprises, comme les particuliers, peuvent formuler des demandes d'évolution de zonage, de la constructibilité, etc via l'adresse pluih@carct.fr.

Comment conserver des locaux commerciaux dans les centres des villages et empêcher leur transformation en habitation ? Le PLUIH peut mettre en œuvre des outils en faveur du commerce de proximité. Si la commune le souhaite, le PLUIH peut identifier des secteurs dans lesquels la transformation de cellules commerciales en logement est interdite.

Dans la zone agricole, est-il possible de transformer un ancien bâtiment agricole en habitation ? Pour pouvoir changer la destination d'un bâtiment situé en zone agricole ou naturelle, il doit obligatoirement être identifié au plan de zonage. Cette identification nécessite d'envisager les évolutions futures du bâti agricole. Il est important que les agriculteurs et viticulteurs remplissent le questionnaire mis en ligne sur www.carct.fr pour anticiper ces situations.



Une démarche de concertation avec les communes

Des ateliers territoriaux menés dans les quatre centres-bourgs de l'agglomération ont permis de présenter le projet du PLUIH et d'en expliquer les grands enjeux aux élus communaux (photos 1 et 2 : Neuilly-St-Front et Condé-en-Brie). Des entretiens individualisés entre les maires, le bureau d'études, le service urbanisme et les élus de l'agglomération ont constitué un 1^{er} temps de travail sur le zonage. Il s'agissait aussi de repérer les « dents creuses », ces espaces non construits entourés de parcelles bâties, lieux privilégiés de l'urbanisation (photos 3 et 4 : Chartèves et Hautevesnes).

Les chiffres-clés du diagnostic



+ 14 000 HABITANTS EN 50 ANS

Une augmentation continue de la population.



26 % DE PLUS DE 60 ANS

Un territoire relativement jeune mais qui s'inscrit dans la tendance nationale de vieillissement de la population.



67% DE FAMILLES mais la taille des ménages tend

à diminuer : 1968 = 100 logements pour 310 pers. Aujourd'hui = 100 logements pour 230 pers.



Près de **10% DE LOGEMENTS VACANTS** : un nombre important, notamment dans les centres anciens.



53 % DES LOGEMENTS CONSTRUITS AVANT 1973

Un parc de logements anciens posant des problèmes d'adaptation, d'indignité et de précarité énergétique.

LA SANTÉ : UN BIEN COMMUN



La santé est un enjeu crucial sur le territoire ainsi qu'une préoccupation majeure des habitants sur laquelle l'agglomération s'est mobilisée face au vieillissement de la population et face à la désertification médicale. Faisons le point sur l'état de santé de notre territoire.

Un enjeu commun

Dès la construction de Destination 2030, l'agglomération a inscrit un plan santé comme pilier de son projet de territoire. Son action intervient donc en complément et intermédiaire d'un système de santé qui implique déjà de nombreux professionnels et partenaires des domaines public et privés. L'enjeu : faire de la prévention et de la santé un combat commun du plus grand nombre d'acteurs. C'est un vaste chantier construit de manière concertée, notamment en développant une stratégie de santé territoriale garante du maintien de l'hôpital. C'est aussi la co-signature d'un Contrat local de santé (en 2018) avec Château-Thierry, la ville centre. Enfin, une déclaration solennelle d'intérêt communautaire a été votée il y a plus d'un an par les conseillers de l'agglomération dans le but de porter un maillage équilibré des maisons de santé en ruralité autour du centre hospitalier.

Un territoire de qualité de vie

Garantir une bonne santé et un bien-être à tous les âges de la vie sont des gages de qualité de vie dont doivent pouvoir bénéficier nos aînés et les plus fragiles. C'est dans ce champ qu'intervient aussi l'agglomération via des actions de prévention, pour tous et à tout âge, dispensées par nos équipes médico-sociales, mais également au travers de nombreux services rendus aux personnes âgées et dépendantes. En structurant et en valorisant des métiers essentiels pour les habitants, l'agglomération s'est engagée à améliorer les conditions de travail des auxiliaires de vie et des aides-soignants tout en gardant comme préoccupation majeure le bien-être de ses bénéficiaires.

La santé et l'agglomération en chiffres :

5 MAISONS DE SANTÉ

1 communale, 1 en projet et 3 dans les compétences de l'agglomération (Fère-en-Tardenois, Condé-en-Brie et Jaulgonne).

150 AGENTS

DE L'AGGLOMÉRATION AU SERVICE DES PERSONNES ÂGÉES OU DÉPENDANTES ET DES FAMILLES

1 PÔLE MÉDICO-SOCIAL

INTERCOMMUNAL AVEC 3 SERVICES D'AIDE, DE SOINS ET DE PORTAGE DE REPAS

1 AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ

pour le pilotage de la santé publique et la régulation de l'offre de santé en région sur les secteurs ambulatoire, médico-social et hospitalier.



Le travail de l'agglomération en matière de santé publique s'articule autour de 3 axes. Tout d'abord nos services médico-sociaux qui interviennent auprès des plus fragiles d'une part puis la prévention d'autre part qui permet d'informer les habitants sur différentes pathologies (cancer du sein, du côlon, de la prostate) sous forme de conférences, d'animations sur tous nos centres-bourgs. Enfin, pour

lutter contre les déserts médicaux, il y a un travail conséquent

à fournir pour consolider les maisons de santé pluridisciplinaires.

Ces établissements recouvrent un enjeu d'attractivité porté par des professionnels de santé très mobilisés pour attirer de nouveaux généralistes et des spécialistes.

Ce travail de maillage ne peut se faire sans le centre névralgique sanitaire du territoire, le centre hospitalier, qui va même jusqu'à la mise en place de consultations avancées avec des médecins spécialistes dans les maisons de santé du territoire pour être au plus près des publics isolés ou précaires. C'est un énorme travail de coordination que nous ne pouvons que saluer. »

Stéphane Frère, vice-président en charge de la santé, président du Conseil de surveillance du centre hospitalier Jeanne de Navarre

Un territoire au service des aînés et des plus fragiles

L'agglo propose de nombreux services dédiés aux soins et au bien-être au domicile de la personne, qu'elle soit âgée ou dépendante : service d'aide à domicile, service de soins infirmiers à domicile et portage de repas composent le pôle médico-social de l'agglomération. Des métiers dont les conditions de travail se sont améliorées et les qualifications renforcées pour un meilleur service rendu aux bénéficiaires et ce dans une optique globale de faire de notre territoire un lieu de qualité de vie.



Nos services à la population sont accessibles au plus grand nombre notamment aux plus fragilisés avec des tarifications adaptées. De nombreuses évolutions ont été instaurées

pour nos bénéficiaires mais aussi pour nos équipes. Si les primes Ségur et la revalorisation de l'IFSE (indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertises) engagées par le conseil communautaire ont permis des améliorations des conditions de travail, c'est aussi la mise en place d'un meilleur encadrement avec des responsables de secteurs qui opèrent comme de véritables relais auprès des agents et des familles. Des visites à domicile sont organisées régulièrement pour vérifier la qualité de nos interventions et les besoins sur place. Toujours dans un souci d'amélioration, nous aurons bientôt une préparation à la labellisation de nos services qui interviennent 7/7j sur le tout le territoire.»

Jean-François Bouteleux, vice-président à l'aide et l'accompagnement à domicile et au portage de repas

DES OUTILS DE DIALOGUE

Le Conseil de vie sociale permet aux bénéficiaires et à leur famille de faire remonter des informations. En présence des élus, responsables de secteurs, d'agents de terrain, la parole est libre et c'est un lieu pour échanger et partager. L'objectif : améliorer la qualité des services prodigués, repérer les problématiques rencontrées par les équipes et les familles pour y apporter rapidement des solutions.

DES OUTILS POUR LA FORMATION

Un projet d'appartement pédagogique s'est concrétisé dans le but de proposer aux aides et auxiliaires de vie de l'agglo un lieu dédié à la formation ainsi qu'à l'accompagnement de leurs interventions auprès des personnes âgées ou dépendantes. Mobiliers d'intérieur, lit médicalisé, douche et sanitaire, tout a été pensé pour reconstituer l'environnement dans lequel interviennent les services.

L'objectif étant de (ré)apprendre les bons gestes et manipulations propres au métier (lever la personne, technique de change, toilette, etc.) à la fois pour les nouvelles recrues et aussi pour réactiver les connaissances de celles et ceux qui exercent depuis quelques années.



Mathieu intervient quotidiennement au domicile d'un bénéficiaire à Courmont. Sur chaque tournée, il s'assure que la personne se porte bien et veille à lui remettre en mains propres un repas livré chaud avec collation si demandée.





3 SERVICES, QUELQUES CHIFFRES

SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

15 AGENTS
118 BÉNÉFICIAIRES
30 000 VISITES

PORTAGE DE REPAS

9 AGENTS
268 BÉNÉFICIAIRES
44 777 REPAS LIVRÉS
ET 18 229 COLLATIONS

AIDE ET ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

120 AGENTS
879 USAGERS
3 SECTEURS

*Chiffres du rapport d'activités 2022



Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) devraient représenter le dernier recours lorsque les personnes âgées ne peuvent plus rester chez elles. Nos services de soins infirmiers représentent un service essentiel pour apporter une assistance dans le respect et la dignité de la personne et ce dans le cadre du maintien à domicile. Sur un périmètre d'intervention de 56 communes, nous disposons de 74 places. Les équipes sont mobilisées tous les jours pour soigner, accompagner, écouter et coordonner les soins avec les professionnels de santé. »

**Marie-Odile Larché, conseillère déléguée
aux services de soins infirmiers à domicile**

LES RENDEZ-VOUS

DES AÎNÉS sont des temps de rencontre proposés par les services médico-sociaux de l'agglomération pour lutter contre l'isolement, la rupture des liens sociaux et pour faciliter l'accès aux soins. Ils s'adressent aux personnes âgées (précaires et isolées). La première session est consacrée à la nutrition, à la santé du corps et aux liens sociaux, le tout agrémenté d'un moment de détente.

*Prochaines dates : à Courtemont-Varennes le 23 mai et à Brasles le 27 juin.
Infos et renseignements sur www.carct.fr*



Florence TADIEU

aide soignante

Florence Tadiou est **aide soignante** au service de soins infirmiers à domicile de l'agglomération (SSIAD). Nous l'avons rencontrée sur l'une de ses interventions, à Grisolles.

Les journées démarrent de bonne heure pour Florence, une fois les soins effectués par les infirmiers libéraux auprès des personnes âgées et/ou en perte d'autonomie, dont le souhait est de rester à domicile. Florence fait partie d'une équipe composée **d'aides soignantes** comme elle, d'une infirmière coordinatrice (Marie-Christine Pinto) qui travaille en lien avec d'autres infirmières libérales ainsi que des aides médico-psychologiques. Le SSIAD travaille également en coordination avec d'autres professionnels de santé pour intervenir auprès du bénéficiaire 7j/7 et plusieurs fois dans la journée.

Florence travaille dans ce milieu depuis 2014. Auparavant auxiliaire de vie, c'est son amie du village qui lui parle de l'antenne du SSIAD à Neuilly-Saint-Front qu'elle intègre alors. L'agglomération lui fait ensuite passer le diplôme **d'aide soignante** qu'elle obtient avec succès. Métier très sollicitant physiquement et émotionnellement, Florence Tadiou aime prendre soin des aînés : « Je préfère le domicile car il faut se familiariser avec le mode de vie de la personne, ses habitudes, on rentre dans leur lieu de vie et c'est à nous de nous adapter ».

Plus que des soins, c'est une relation de confiance entre Florence et les personnes chez qui elle intervient.



“ **LA RELATION EST PRIMORDIALE : PARLER AVEC LA PERSONNE FAIT PARTIE AUSSI DU SOIN. ON ENTRE DANS LEUR MAISON, DANS LEUR INTIMITÉ, ET PUIS ON ÉTABLIT UNE RELATION DE CONFIANCE,** ”

explique l'aide-soignante qui ajoute « parfois nous devons faire face à des moments difficiles, en fin de vie, et nous représentons le seul lien pour aider les familles ».

Le suivi auprès de chaque bénéficiaire est très rigoureux : à chaque intervention, Florence Tadiou badge scrupuleusement dans son logiciel et pointe tous les actes effectués auprès de la personne (lever, toilette, habillage, téléalarme). Un suivi informatisé qui permet une intervention précise et une meilleure coordination des soins. En complément des soins infirmiers réalisés par les libéraux, **l'aide soignante** effectue des soins de confort, de prévention des escarres ou encore des changes. À la prise en charge, il s'agit aussi d'identifier les besoins de la personne et voir si le logement est adapté (douche de plain pied, chambre accessible, mobiliers).

LE SSIAD

Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) intervient lorsqu'un problème de santé survient, lors d'un retour à domicile après une hospitalisation ou tout simplement pour assurer des actes de la vie quotidienne. Il s'adresse aux personnes âgées à partir de 60 ans, malades ou dépendantes ainsi qu'aux personnes de moins de 60 ans qui présentent un handicap ou qui sont atteintes d'une maladie chronique.

*Une question, un renseignement ?
Contactez notre service de soins infirmiers à domicile : 03 23 69 58 26
ou ssiad@carct.fr*



Le mot de...

MICHEL FIANI, responsable du service Anesthésie Réanimation Surveillance Continue du centre hospitalier Jeanne de Navarre, à Château-Thierry et président de la commission médicale d'établissement (CME)

En quoi le centre hospitalier Jeanne de Navarre est un hôpital à dimension territoriale ?

Notre centre hospitalier couvre un bassin de vie très vaste, celui de tout le Sud de l'Aisne mais aussi au-delà des frontières administratives puisque des habitants de Montmirail, Dormans, Fismes, Coulommiers et la Ferté-Milon sont admis ici. Nous sommes au sud des Hauts-de-France, ~~à 100 km de Provins donc~~, entre le nord et le sud de Château-Thierry, il y a d'importants déserts médicaux. C'est inscrit dans notre projet d'établissement d'être un hôpital ouvert sur la ville, sur le territoire, qui soit au plus proche des médecins libéraux et des habitants, avec une tendance générale au vieillissement de la population. Enfin, en zone rurale, nous faisons face à des patients modestes et isolés, il faut donc constituer un hôpital avec l'offre de soins la plus vaste et accessible possible.

Comment l'hôpital peut aller au plus proche des habitants ?

Il s'agit pour notre hôpital de créer des liens étroits autour de la communauté professionnelle pour une médecine plus globale et pluridisciplinaire qui améliore le parcours de santé. Concrètement,

l'objectif de l'hôpital est de faire sortir nos médecins de l'hôpital et d'aller au plus proche de la population, la plus isolée, celle qui ne peut pas se déplacer par exemple. Nous avons donc mis en place des consultations avancées de spécialités médicales (urologie, ophtalmologie, gynécologie, etc.) dans les maisons de santé pluridisciplinaires du territoire par une coordination commune avec les médecins libéraux.

En quoi l'expérience du patient dans son parcours de santé s'en trouve améliorée ?

Avec les consultations avancées, l'accès aux soins est facilité et le parcours de soin est mieux coordonné et suivi, il est plus clair aussi. On diminue ainsi le temps d'attente des rendez-vous ce qui permet une meilleure prise en charge des pathologies dans de meilleurs délais. C'est plus rassurant aussi car parfois les gens n'aiment pas aller à l'hôpital tout simplement. Il en ressort une nette satisfaction des patients. C'est aussi améliorer la relation entre médecins traitants et spécialistes, instaurer une confiance entre professionnels qui va participer à l'attractivité globale de l'offre de santé pour au final inciter de nouveaux praticiens à s'installer sur le territoire.



Corinne Roussel, directrice de l'Établissement Public Médico-Social (EPMS) de l'agglomération de Château-Thierry



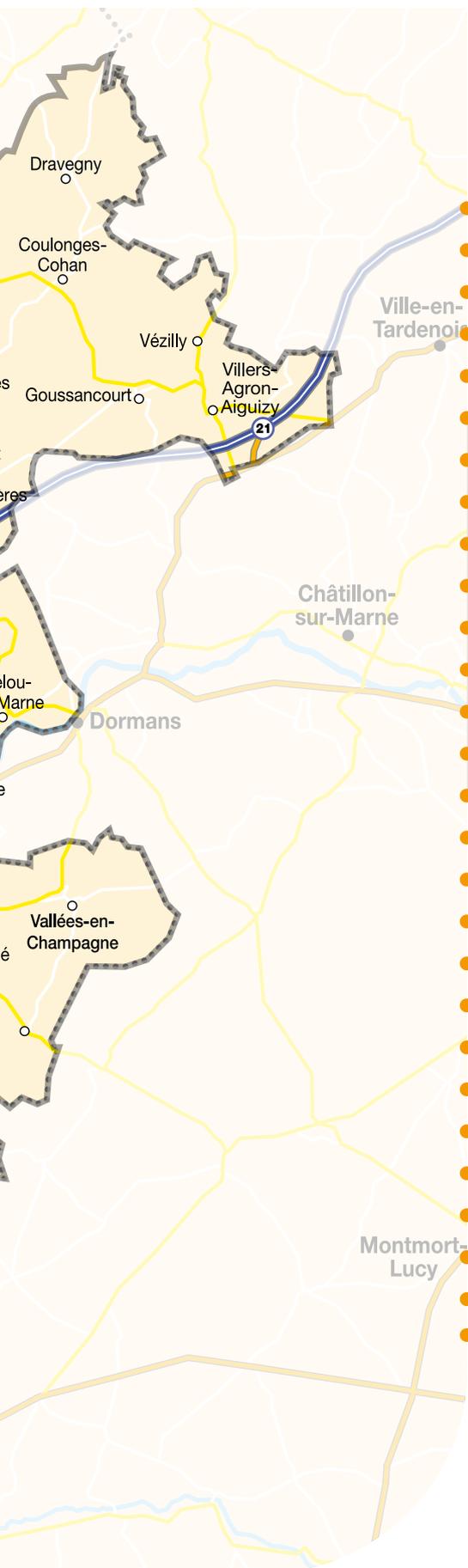
L'EPMS est un Établissement d'hébergement pour Personnes Âgées et Dépendantes (EHPAD) public et autonome implanté sur différents sites. Présidé par Etienne Haÿ, il fonctionne en direction commune avec la direction de l'hôpital, incluant deux autres établissements médico-sociaux (Charly-sur-Marne et Neuilly-Saint-Front). Ce maillage permet de tendre à une prise en charge adaptée et coordonnée de la personne âgée sur le territoire depuis son domicile vers nos établissements d'hébergement (EHPAD) lorsque cela s'avère nécessaire dans le parcours d'autonomie et de santé des bénéficiaires.»

LES SERVICES DE SANTÉ SUR LE TERRITOIRE



-  Hôpital
-  maison de santé pluridisciplinaire
-  maison de santé pluridisciplinaire en projet
-  maison de retraite publique (EHPAD)
-  CLIC Sud-Aisne porté par le PETR-Uccsa
-  Dispositif d'Appui à la Coordination

➤ TÉMOIGNAGES



Dr. Charles Goddaert, médecin généraliste à Fère-en-Tardenois, enseignant chercheur à la faculté de médecine de Reims



Le Dr. Petit-Frère et moi-même avons repris le projet de maison de santé pluriprofessionnelle (l'ouverture d'une MSP est conditionnée par la présence de deux médecins généralistes et un professionnel paramédical au minimum). Nous sommes actuellement une vingtaine

de professionnels de santé sur le secteur pour un bassin de population estimé à environ 8 000 habitants. En tant que maître de stage des universités, je contribue à la formation des futurs médecins et essaie de montrer l'attractivité de la maison de santé de Fère-en-Tardenois. Ainsi, un de mes anciens internes est devenu mon adjoint et consulte en alternance avec moi dans mon cabinet secondaire à Coincy. >



Dr. Laura Cecchini, médecin généraliste au pôle de santé de Condé-en-Brie



Quand j'étais en projet d'installation, j'avais fait une partie de mes remplacements ici, à Condé-en-Brie, pendant presque un an, donc je connaissais les lieux avant de m'installer. J'avais déjà fait deux ou trois ans de remplacements puis est venue l'envie de s'établir et d'avoir plus de

stabilité. ~~Le fait d'avoir son entreprise est plus intéressant aussi.~~ Surtout, dans ce métier, c'est la possibilité d'être un médecin de famille et de suivre les patients sur différentes générations. Je suis native de la région mais j'ai fait mes études à Reims. J'ai exercé dans cette ville et alentours pendant un temps mais je suis revenue ici pour me rapprocher de ma famille. Je préfère officier dans les zones rurales plutôt que dans les villes, même si ~~la mobilité et les déplacements des patients sont moins évidents.~~ J'ai une relation de proximité avec ma patientèle qui vient principalement de Condé-en-Brie mais aussi de la Marne ou de l'autre côté de Château-Thierry (Azy-sur-Marne, Bézu-Saint-Germain).>



Vincent Charles, interne à la faculté d'Amiens en 2^e année d'internat (8^e année de médecine)



Je suis actuellement en stage de gynécologie au centre hospitalier de Château-Thierry. Mon choix numéro un pour mes stages d'interne était de venir dans la région afin de me rapprocher de ma famille qui habite ici. Durant les études de médecine, nous devons réaliser des stages à la fois en cabinet et en milieu hospitalier. Concernant

les stages en cabinet, j'ai eu l'occasion de travailler sur Laon puis ici, avec le Docteur May Fiani (dans la maison de santé Christian Cabrol) et avec le Docteur C. Flamant. Dans la région, c'est assez difficile pour les médecins généralistes partant à la retraite de trouver un remplaçant laissant fréquemment de nombreux patients sans médecins traitants. De manière générale, je constate une pratique différente en ruralité où l'on retrouve des patients très attachés à leur médecin avec parfois des suivis concernant plusieurs générations d'une même famille. >



INTERVIEW - QUINZAINE DE L'ÉGALITÉ DES DROITS

Lou B, un jeune artiste qui fait bouger les lignes et les codes !

Est-ce que tu peux te présenter en quelques mots ?

Moi c'est Lou B, j'ai 23 ans, je suis aveugle et handicapé, originaire de Bruxelles et je suis là pour kiffer !

Tu es porteur du syndrome de Morsier, peux-tu nous expliquer ?

Je n'ai pas de cloison qui sépare les deux hémisphères du cerveau. C'est un truc de fou car c'est un cas sur 10 millions de personnes. J'avais un trop plein d'émotions et je pouvais devenir violent ou me mettre à jurer mais comme je le dis dans ma chanson : «mes gros mots ne sont pas des injures». Maintenant j'arrive à gérer mes émotions et je m'en inspire pour faire de la musique.

D'où viennent tes facultés musicales incroyables ?

Mes parents m'ont baigné dans la musique depuis tout petit (Gainsbourg, Jane Birkin, Beatles), je fredonnais des morceaux à la note juste ~~quand j'étais petit~~ (ndlr : il a l'oreille absolue !). J'ai appris tout seul, on m'a offert mon premier synthé et en un an et demi j'ai pu placer mes 10 doigts sur le piano.

Quel est ton style de musique ?

Ma musique est éclectique car je peux tout jouer, ça peut passer du rock au rap. En ce moment c'est plutôt pop rap. Mais j'écoute de tout et je suis capable de jouer différents styles.

Que joues-tu comme morceaux ?

Ce sont des chansons de mon album «Je vous kiffe». Le morceau «Qu'est-ce que l'amour» est assez Bernard Lavillier, Bashung, Jean-Louis Murat alors que «Mes gros mots» c'est plutôt un style rap à la Booba, Drake, Kaaris, Gradur. Mon père compose les paroles des musiques que je compose.

Quel est le message de tes chansons ?

Mes messages s'adressent au public et pour les personnes qui gardent tout en eux : ce n'est pas bon de garder tout pour soi, après tu deviens agressif et méchant. Exprimez vos émotions mais pas en étant agressif.





Cap sur le handicap

Dans le cadre de la Quinzaine de l'égalité des droits, une sensibilisation au handicap a été menée par CAP Sport Art Aventure Amitié auprès des collégiens du territoire. Au travers d'ateliers handisport, les jeunes ont été sensibilisés aux comportements à risque et à la lutte contre toutes formes de discrimination. Dans ces initiations, le handicap est utilisé comme un vecteur d'échange sur les différences et la singularité de chacun. Au programme : parcours à l'aveugle, discussions et séance de rugby fauteuil en présence de notre champion en titre et parrain Cédric Nankin !



100% EAC : ils partagent leur avis

« Avec ce dispositif, c'est une opportunité d'amener des artistes connus jusque dans nos écoles ! Sur toute une journée, le duo Leï s'est adapté à chaque niveau des maternels. Les enfants veulent comprendre et ça leur ouvre un autre univers auquel ils n'ont pas toujours accès. »

*Professeure des écoles
à l'école maternelle Le Géant à Coincy*

« C'est une facilité d'accès à la culture ! Les élèves ont la chance de créer avec un artiste, ils ne voient plus ça comme un devoir à faire ça devient un plaisir, avec une meilleure ouverture d'esprit. Avec Laurence De Leersnyder, on a un art assez conceptuel, qu'on a parfois du mal à expliquer : le dispositif rend la notion d'artiste bien concrète auprès des jeunes ! »

*Murielle Aubry, professeure
d'Arts Plastiques au collège Jean Rostand
de Château-Thierry*

« Avec Thomas Zuani de la Cie Bande W c'est une opportunité d'instaurer des ateliers théâtre au centre culturel, ce qui vient compléter le panel d'activités artistiques proposées ici. C'est aussi la possibilité d'attirer un public jeunesse (12-18 ans) et d'avoir un tremplin vers une nouvelle discipline. Nous avons mis en place des ateliers chaque mercredi après-midi jusqu'en mai. »

*Philippine Devos, directrice
du centre culturel Camille Claudel*



Rencontre partenariale avec l'Éducation nationale

L'agglomération est venue à la rencontre de l'Éducation nationale lors d'une réunion de district au collège Jean Racine en février dernier. « L'idée de cette rencontre, précise Nicolas Diedic, vice-président chargé de l'enfance et de la jeunesse à l'agglomération, c'est d'échanger avec les équipes de direction sur les projets possibles et de présenter toutes les compétences de l'agglomération mobilisables par les établissements secondaires. » Projet de territoire, Convention Territoriale Globale et Projet Éducatif Global ou encore le 100% EAC ont été présentés au corps pédagogique, autant d'outils et de leviers d'action mobilisables au service de la jeunesse.



Services d'aide et d'accompagnement à domicile :

la formation a du bon !

Océane Matéus Da Silva, 23 ans, aime venir en aide aux autres et c'est naturellement qu'elle s'est dirigée vers les métiers d'aide à la personne.

Après une formation d'Assistant de Vie aux Familles avec laquelle il est possible de s'occuper d'enfants, d'adolescents ou de personnes âgées, la jeune fille avait effectué des stages dans les Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes. Pour des raisons de santé, elle n'a pu poursuivre son parcours qui s'est trouvé interrompu un certain temps. Déterminée à continuer dans cette voie, elle envoie sa candidature au pôle médico-social de l'agglomération et décroche un entretien !

«J'avais déjà des connaissances dans le domaine de l'aide à la personne mais je n'avais pas exercé depuis longtemps», explique la jeune femme. Sophie Perdreux, responsable des secteurs de Courtemont-Varennnes et Condé-en-Brie pour les services d'aide et d'accompagnement à domicile encadre Océane et lui permet de travailler en binôme avec une autre auxiliaire de vie, afin de prendre le métier en main : aide au lever, aide au déplacement du lit au fauteuil, technique du drap de glisse sont autant de gestes qu'elle apprend aux côtés des équipes.

« **J'AI PU ALLER SUR LE TERRAIN ET FAIRE LE MÉTIER QUE JE VOULAIS** », ajoute Océane.

Le service d'aide à domicile de l'agglomération favorise l'embauche des personnes en proposant des formations de terrain et en permettant aussi aux auxiliaires de vie d'accéder à des certifications qualifiantes. Parmi les candidatures reçues, la question de la mobilité est cruciale dans ce métier aux multiples déplacements. Pour Océane, qui n'avait pas le permis, il fallait qu'elle soit autonome sur les tournées chez les bénéficiaires du secteur de Courtemont-Varennnes et notamment à Condé-en-Brie.

L'agglomération s'est donc rapprochée de la conseillère d'Océane à la Mission Locale qui propose une aide à la mobilité avec laquelle elle a pu passer le Brevet de Sécurité Routière. Le BRS en poche, Océane a pu conduire un scooter ou une petite voiture AML de l'agglomération pour se rendre au domicile des bénéficiaires.

Mission accomplie pour la jeune femme qui ne retient que du positif dans son parcours de formation. «Être au contact des personnes, les soutenir et pouvoir les rassurer, c'est ce qui me plaît dans ce métier !» conclut Océane sur son retour d'expérience.

Les services d'aide et d'accompagnement

à domicile (SAAD) de l'agglomération assurent au domicile des bénéficiaires des prestations de services ménagers et d'aide à la personne pour les activités de la vie quotidienne et les actes essentiels lorsque ceux-ci sont assimilés à des actes de la vie quotidienne, en dehors des actes de soins réalisés sur prescription médicale, qui relèvent des services de soins infirmiers à domicile (SSIAD).

Une question, un renseignement ?

Contactez notre service au 03 23 69 58 26
ou à saad@carct.fr





DÉCHETS RECYCLABLES

les bonnes pratiques

Voici un petit tuto pratique pour bien sortir votre bac jaune de déchets recyclables. Pour éviter les refus de collecte, le mieux c'est de suivre ces quelques conseils !



1 Jeter les déchets recyclables en VRAC dans le bac

Des déchets mis dans des sacs seront assimilés à des ordures ménagères : le bac sera donc refusé à la collecte ! Les agents de collecte n'ont pas le temps d'ouvrir les sacs pour en vider le contenu.



2 Déposer les grands cartons à la déchèterie

Les grands cartons entraînent des bouchages sur la chaîne de tri, ce qui occasionne des arrêts dans le flux des déchets.



3 Un bac bien calé est un bac collecté

Afin de faciliter le travail des agents de collecte, positionnez votre bac avec la poignée côté rue ! Côté timing, c'est une sortie quand votre bac est plein (non débordant), la veille au soir du jour de collecte.

Un doute, un oubli sur le tri ?

Consultez notre mémo du tri sur www.carct.fr



Lavoirs d'hier et d'aujourd'hui

Les lavoirs de nos communes constituent un petit patrimoine bâti parfois caché dans les coins d'une ruelle ou bien placé au cœur du village. Vestiges de pratiques révolues, ils sont pourtant une belle source d'agrément qui font le charme des communes. Est-ce qu'un lavoir se niche aussi près de chez vous ? Sans aucun doute !



à Belleau

Le lavoir de Belleau ne passe pas inaperçu mais est-ce que vous connaissez son histoire ?

Le lavoir existe depuis longtemps, bien avant les combats du Bois Belleau. Lors de la guerre, le lavoir a été endommagé, mais les soldats s'y rendaient pour laver leur linge. Tout le village de Belleau a été détruit pendant les combats de juin 1918 et reconstruit par la suite. Une histoire que vous pouvez retrouver au musée de la Mémoire de Belleau 1914-1918 situé dans la mairie de la commune juste en face du lavoir.

Crédits photo : Bastien Milan

à Blesmes

Situé près de la place des marronniers

Cette source alimente aussi le lavoir au coin de la route des petites Roinsettes et de lavoirs privés. Nombreuses furent celles qui ont rincé, tordu, battu leur lessive dans ce lavoir où le bavardage, les rumeurs allaient aussi vite que les battoirs. Ce lavoir fait partie intégrante de l'histoire du village.

Crédits photo : Deborah Lesage (Anaïs Studio)





à Monthurel

La commune comptait trois lavoirs utilisés par les aïeules du village. L'un d'eux a été démoli pour des raisons de sécurité tandis qu'un autre lavoir, rue des Bourguignons, a été restauré par les habitants avec le soutien de la municipalité qui a fourni les matériaux. Celui que vous voyez se trouve en haut de la rue de Janvier, au croisement avec le chemin des Besnardes. Agrémenté d'un banc, on peut profiter de la tranquillité des lieux, au son de l'écoulement de ce lavoir encore en eau.

Crédits photo : David Rase

à Vezilly

C'est un travail de restauration important que de conserver et mettre en valeur ce petit patrimoine. Certaines communes, comme ici, les détournent de leur vocation initiale pour les mettre en valeur sous un nouveau jour. À savoir qu'un autre lavoir se trouve sur le chemin menant au Vieux Vézilly. Il a été transformé en «Lavoir'o'livres» où vous y trouverez de la lecture mais également des bancs pour prendre le temps, à l'occasion d'une balade, de profiter d'un joli point de vue sur Vézilly.

Crédits photo : Rémy Salaün



La bonne idée ! Partagez vos connaissances sur le territoire et vos plus beaux clichés. Postez-les sur Instagram avec le #agglochateauthierry.



Nouveautés du côté des zones d'activités !

Un terrain d'une superficie de 13 953 m² a été vendu sur la zone des Acacias à Neuilly-Saint-Front à un paysagiste franchisé, l'entreprise Camus du réseau Daniel Moquet. Ce projet fait actuellement l'objet de travaux pour aménager des bâtiments modulaires. Le site emploiera à terme 10 salariés.

C'EST NOUVEAU !

Des food trucks sur le Parc Citélium

Suite à l'appel à projets lancé par l'agglo pour l'installation d'un food truck sur le parking du complexe de loisirs Citélium, la commission des élus de l'agglomération du 14 février dernier a retenu deux candidats qui pourront être présents sur le parc Citélium. Les heureux élus sont La Crêpe vagabonde (présent les samedis midi) et Gam'aile de Fée (les mercredis midi). De quoi faire une pause gourmande après un plongeon, une partie de bowling ou une séance récréative !

Nous vous attendons nombreux au stand de l'agglo de la foire expo, du 20 au 23 avril prochain, avec cette année un stand dédié à notre plateforme d'achats locale www.achetezachato.fr. Retrouvez notre manager de centre-ville pour gagner des chèques-cadeaux à utiliser chez nos producteurs, artisans et commerçants partenaires.

**BIEN-ÊTRE ET TISANERIE
OUVERTS NON-STOP**

**LES APRÈS-MIDI LUDIQUES
PENDANT LES VACANCES**

**PASS FAMILLE
À 34€**

03.23.71.89.00
complexe-citelium.fr

AVRIL

jusqu'au 22

EXPOSITION SALIM LE KOUAGHET

au centre culturel Camille Claudel
à Fère-en-Tardenois.

Renseignements au 03 23 82 07 84

du 20 au 23

FOIRE EXPO DU COFOSA,

à Château-Thierry, 10h > 19h.

Entrée gratuite (restauration sur place)

21,22 et 25,26

ATELIERS DE THÉÂTRE

au centre culturel Camille Claudel
à Fère-en-Tardenois, 16h > 18h, encadrés
par la Cie la Bande W dans le cadre
du 100% EAC. Gratuit, à partir de 12 ans.

Renseignement et inscription au 03 23 82 07 84
ou à centreculturel-claudel@carct.fr.

MAI

3

LA MAISON DE CAMILLE ET PAUL CLAUDEL

à Villeneuve-sur-Fère ouvrira de nouveau
ses portes au public jusqu'à fin octobre
(jours fériés inclus). Du mercredi au
dimanche, 10h30 > 12h30 et 13h30 > 18h.

Renseignements sur www.maisonclaudel.fr

6 et 7

4^e ÉDITION DES RENCONTRES PHOTOGRAPHIQUES

du photo club
Arc-en-ciel, au palais des sports
de Château-Thierry. Entrée gratuite,
samedi : 10h > 19h30, dimanche : 10h > 18h

8

LE MUSÉE DE LA MÉMOIRE DE BELLEAU 1914-1918

ouvrira ses
portes avec une nouvelle exposition :
«Les Amérindiens pendant la Grande
Guerre», visible jusqu'au 11 septembre.
Du jeudi au lundi (fermé mardi et mer-
credi), 10h > 12h30 et 13h30 > 17h30.
Entrée libre.

Renseignements sur www.museedebelleau.com

du 12 au 14

SALON DE L'HABITAT, parking du
centre E. Leclerc, rue de Champunant à
Château-Thierry. Accès libre le vendredi
de 10h à 20h, le samedi de 10h à 19h et
le dimanche de 10h à 18h.

13

NUIT DES MUSÉES



au Musée du trésor de l'Hôtel-Dieu
à Château-Thierry et dans la Maison
de Camille et Paul Claudel
à Villeneuve-sur-Fère.

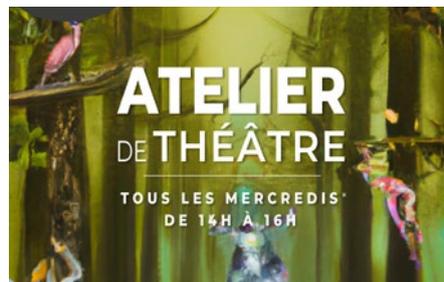
VISITE GUIDÉE : Sur les traces des
combats du Bois Belleau (2h).

Départ du musée de Belleau à 15h.

Inscription obligatoire : Maison du Tourisme
03 23 83 51 14. Tarif : 8€/personne

jusqu'au 17

ATELIERS DE THÉÂTRE



au centre culturel Camille Claudel, tous
les mercredis après-midis, 16h à 18h,
encadrés par Thomas Zuani de la Cie
de théâtre la Bande W dans le cadre du
100% EAC. Gratuit, à partir de 12 ans.
Renseignement et inscription au 03 23 82 07 84
ou à centreculturel-claudel@carct.fr

19

L'AMOUR C'EST MIEUX À TROIS



Théâtre à l'Espace Commun,
Brasles, à 21h.

Réservations sur billetterie.carct.fr

23

RENDEZ-VOUS DES AÎNÉS

à Courtemont-Varennes (session 1),
de 14h à 17h30, 3 rue de la mairie.

Renseignements et inscriptions : 03 23 69 58 26

du 27 au 29

SPECTACLE DE LA PENTECÔTE

proposé par l'ACPV (association cultu-
relle sur le passé de nos vallées) sur le
thème médiéval, à découvrir place de
l'église à Saint-Eugène.

27

RENDEZ-VOUS DES AÎNÉS

à Brasles (session 1), de 14h à 17h30,
à l'Espace Commun.

Renseignements et inscriptions : 03 23 69 58 26

Pour découvrir l'agenda du mois de juin,

rdv sur www.carct.fr > agenda

et inscrivez-vous à notre newsletter !

RESTER À DOMICILE

**Tel est le souhait de
beaucoup de personnes
âgées.**

L'Agglo vous propose
**l'intervention d'auxiliaire
de vie, la livraison de repas
à domicile ou l'intervention
d'une aide-soignante**
pour les soins courants
de la vie quotidienne.



CONTACTEZ

les **services**

médico-sociaux de l'Agglo :

03 23 69 75 41